

REPARTITION DES SIEGES DE REPRESENTANTS TITULAIRES
CTL/S du 04/12/2014

Le 05/12/2014 à 10:59

SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES (SV) 423

NOMBRE DE REPRESENTANTS TITULAIRES A ELIRE (T) 8

QUOTIENT ELECTORAL (QE) = SV / T 52,88

Listes en présence (2)	Total des voix V	Répartition au quotient		Sièges attribués à la plus forte moyenne												Nb de sièges obtenus
				1er Siège		2ème Siège		3ème Siège		4ème Siège		5ème Siège		6ème Siège		
				M = V / (S + 1)	Nb de sièges obtenus	M = V / (S + 1)	Nb de sièges obtenus	M = V / (S + 1)	Nb de sièges obtenus	M = V / (S + 1)	Nb de sièges obtenus	M = V / (S + 1)	Nb de sièges obtenus	M = V / (S + 1)	Nb de sièges obtenus	
CFDT FIN. PUBLIQUES	35	0,6619	0	35,00	0	35,00	0	35,00	0							0
CGT FIN. PUBLIQUES	92	1,7399	1	46,00	1	46,00	2	30,67	2							2
FO DGFIP	91	1,7210	1	45,50	1	45,50	1	45,50	2							2
SOLIDAIRES FIN. PUBL	205	3,8771	3	51,25	4	41,00	4	41,00	4							4
TOTAL	423		5		6		7		8							8

(1) Sièges attribués au quotient. Chaque liste se voit attribuer autant de sièges que le nombre de voix obtenues, divisé par le quotient électoral. Il n'est tenu compte que du chiffre entier.

(2) TS = cas du tirage au sort, SM = cas de la saisie manuelle